



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Aurillac, le 22/05/22.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Hausse de la mortalité routière

***Les modifications des conditions de trafic à partir du mois de mars 2020 en raison de la crise sanitaire nous conduisent à prévoir une double comparaison avec les données 2021 mais aussi 2019, année de référence avant crise sanitaire.***

Depuis le début de l'année 2022, la mortalité routière dans le Cantal est en hausse avec 5 décès enregistrés au 15 mai 2022 contre 5 pour la totalité de l'année 2021 et 2 en 2019 pour la même période. La hausse est également constatée pour les autres indicateurs :

	Nb accidents	Nb de tués au 15 mai	Nb de blessés	Nb de blessés hospitalisés plus de 24 h.
<b>Du 1er janvier au 30 avril 2022</b> <i>(chiffres non consolidés)</i>	44	5	50	12
<b>Du 1er janvier au 30 avril 2021</b>	28	2	31	5
<b>Du 1er janvier au 30 avril 2019</b>	12	2	11	8

On observe que les conditions sanitaires depuis le début de l'année, ainsi que le retour des beaux jours favorisent les déplacements. Pour exemple, au plan national, le Cerema enregistre une hausse de + de 25 % d'augmentation des déplacements en moyenne, par rapport au mois d'avril 2019, année de référence avant crise sanitaire.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

Pour autant cela ne peut pas justifier l'augmentation de ces drames humains que sont les accidents de la route.

En effet, les mauvais comportements sont souvent à l'origine des accidents puisque la cause principale des accidents est l'alcool, suivie de la vitesse inadaptée.

Par ailleurs, on note que les contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie démontrent que les jeunes conducteurs sont surreprésentés parmi les auteurs d'infractions.

Dans ce contexte, les forces de l'ordre sont dès à présent mobilisées pour accentuer les contrôles, en particulier les contrôles d'alcoolémie, avec pour objectif de détecter et réprimer plus efficacement les comportements dangereux.

Ces contrôles sont toujours accompagnés de messages de prévention, en particulier à l'attention des jeunes conducteurs.

*Quelques chiffres complémentaires relatifs aux catégories d'usagers plus vulnérables :*

	piétons	vélo	cyclo	moto
<b>Du 1er janvier au 30 avril 2022</b> <i>(chiffres non consolidés)</i>	8 accidents <b>2 tués</b> 6 blessés (*)	4 accidents 4 blessés(*)	2 accidents 2 blessés (*)	4 accidents 4 blessés (*) dont 2 hospitalisés
<b>Du 1er janvier au 30 avril 2021</b>	4 accidents 4 blessés (*) dont 2 hospitalisés	2 accidents 3 blessés(*)	1 accident 1 blessé (*)	3 accidents 3 blessés (*)
<b>Du 1er janvier au 30 avril 2019</b>	2 accidents 2 blessés hospitalisés	0 accident	0 accident	0 accident

**(\*) Le terme « blessé » désigne une victime qui a été hospitalisée moins de 24h. Par définition, un blessé dit hospitalisé l'a été pendant plus de 24h.**